



Compte-rendu de la réunion

CE du 28 mars 2019

Information sur la mise en place du bulletin de salaire dématérialisé

La direction nous informe de la mise en place d'un « coffre-fort » numérique hébergé par « Digiposte » qui recevra automatiquement nos bulletins de salaire à compter de mai 2019.

Sauf refus exprimé par l'agent.e sous un délai de 30 jours à compter de la réception du bulletin de salaire de mars, la mise en place sera automatique.

La CGT vous alerte ! La direction nous assure la gratuité, pour l'instant ! Celle-ci est dans l'incapacité de nous fournir le contrat liant pôle emploi à Digiposte ni d'assurer la gratuité dans le temps. Nos nombreuses interrogations restent sans réponse.

La direction semble encore une fois mettre la charrue avant les bœufs !

Nous vous invitons vivement à refuser le bulletin de salaire dématérialisé dans ces conditions !

Vous pouvez consulter notre tract complémentaire ICI

Information sur le pilote du projet « un agent un portable »

Il est prévu un remplacement de toutes les unités centrales par des PC portables hybrides personnels. Ce déploiement aura lieu entre avril 2019 et décembre 2020.

Au-delà du changement de matériel, nous changerons d'environnement de travail avec un passage sous Windows 10. Il est prévu que nos PC restent en agence chaque soir rangés dans des casiers prévus à cet effet. La CGT se félicite qu'il ne nous soit pas encore demandé de les promener à la maison mais alerte sur les temps de récupération du matériel et d'installation à la prise de poste.

Au-delà des aspects (peu) pratiques, il faut s'interroger sur la vision de l'établissement à moyens termes :
un PC portable c'est l'ouverture à la mobilité et au nomadisme.

Que penser du terme « coupe file » employé par la direction ? Celle-ci se veut rassurante : chaque agence décidera de l'utilisation de ces nouveaux matériels...

La CGT, elle, a à l'esprit ses collègues de la CAF après l'annonce de la mise en place de la prime d'activité qui, pour faire face aux flux d'utilisateurs, ont été envoyés munis de tablettes délivrer leurs services debouts dans les files d'attente qui peuvent s'étendre jusqu'à l'extérieur du site!

Quid de la sécurité ? Quid de nos conditions de travail ? Quid de la confidentialité ?

Un CHSCT extraordinaire aura lieu pour chacune des Normandies.

Présentation de la communauté sphère

SPHERE est la communauté virtuelle réservée, pour l'instant, aux demandeurs/demandeuses d'emploi en suivi cadre.

A ce jour, la présentation de la direction en est idyllique mais aucun chiffre ne nous est fourni.

Présentation du bilan des expérimentations suivantes : conseiller référent indemnisation, offre de services suivi/guidé/renforcé et TPE/PE

Plusieurs expérimentations ont eu lieu France entière, la Normandie a été concernée par celle de la mise en place des nouvelles modalités : suivi ou renforcé/guidé.

Nouvelles modalités :

Ce qui est à retenir c'est qu'une fois l'expérimentation terminée et très certainement non retenue il devient urgent d'attendre !

Les agences concernées (Yvetot et Caen Beaulieu) n'ont toujours pas réaffecté leurs DE dans nos trois modalités habituelles et selon la direction, il faudra attendre la négociation de la convention tripartite qui, pour rappel, a déjà été reportée !

Le C.R.I : Conseiller Référent Indemnisation :

Des CRIS, il risque d'y en avoir !

Explications : Les DE indemnisés, en rejet pour démission, les assistantes maternelles et créateurs d'entreprise (sans projet de recherche d'emploi) seront affectés dans des portefeuilles C.R.I.

Les objectifs : le C.R.I assurera la gestion de l'indemnisation tout au long du parcours du demandeur d'emploi et développera une relation proactive.

Rassurez-vous, on va vous aider à modifier votre posture en passant de l'administratif à la relation de service avec le client et plus particulièrement sur la pédagogie, l'empathie et l'écrit....**car bien sûr, jusqu'à l'heure nous n'avions pas la bonne posture !**

Expérimentation qui, aux dires de la Direction, est « embarquée » dans la Convention Tripartite.

Questions diverses

Les élu.e.s du CE interpellent la Direction sur le mal être récurrent des agent.e.s notamment sur deux sites dont la situation est particulièrement alarmante :

Plate-forme St Etienne :

Information de la direction : 3 CDI pour juin 2019.

La CGT alerte à nouveau la direction sur les dégâts occasionnés par une réorganisation à marche forcée contre tout bon sens qui aujourd'hui génère une situation de mise en danger de la santé au travail.

Un CHSCT extraordinaire a eu lieu et la CGT sera vigilante sur les engagements pris et les retours des réunions prévues sur place en cette fin de mois.

Falaise :

Suite à leurs alertes, la CGT a rencontré les agent.e.s lors de HMI afin de les accompagner dans leurs démarches. La CGT ne peut tolérer les propos et comportements inadéquats rapportés dans les fiches RPS et rappelle que l'employeur est garant de la sécurité.

Un CHSCT Bas Normand exceptionnel aura lieu le 02/04/19

Bien sûr, nous n'oublions pas le point relais de Carentan, les sites d'Avranches, Hérouville... avec qui nous continuons de travailler.

Vos élus se tiennent à votre disposition pour toutes questions et suggestions.

Le prochain CE se tiendra le 25 avril 2019

Vos élu.e.s CGT au CE :

**David Gallet, Guillaume Gravier, Elisabeth Lebigot, Sophie Leclerc,
Karine Le Pennusic, Chrystelle PETIT.**

Représentante syndicale : Stéphanie Dorin

Bulletin d'Adhésion à la CGT



Nom :..... Prénom :.....

Adresse :.....

Site, Service, Unité :.....

Tel :.....

E-Mail :.....@

A retourner auprès du/de la militant.e de votre choix.